

Ministère de l'Éducation Nationale

12 chemin de la côte à cailloux
69700 GIVORS

Téléphone : 04 72 49 21 10

Télécopie : 04 78 73 18 15

Messagerie : 0693200d@ac-lyon.fr

Informations générales

TRANSPORTS SCOLAIRES

TCL : 1 fiche TCL à faire tamponner par le lycée.

ou

TCL + Train : 1 fiche SNCF + 1 fiche TCL + 1 fiche carte Oura à faire tamponner au secrétariat

ou

Cars du Rhône : Fiche Cars du Rhône à faire tamponner au secrétariat

ou

STAS + Train : 1 fiche STAS + 1 fiche SNCF + 1 fiche carte Oura à faire tamponner au secrétariat

ou

STAS + Train + TCL : 1 fiche STAS + 1 Fiche SNCF + 1 Fiche TCL + 1 FICHE carte Oura à faire tamponner au secrétariat

BOURSES DU LYCEE

Merci de s'adresser au secrétariat section professionnelle au 04 72 49 21 10.

Vous pouvez faire une simulation et télécharger et compléter un dossier sur le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F616>.

Vous pouvez également venir chercher un dossier au secrétariat élèves.

BOURSES D'EQUIPEMENT

La Région subventionne l'équipement professionnel de votre enfant.

Le lycée fait une commande groupée, organise un essai à l'inscription et donne le matériel à la rentrée.

PASS REGION

Vous devez le revalider ou en créer un en vous connectant sur le site

<https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/106-pass-region.htm>

Vous avez seulement besoin d'une photo d'identité numérisée.

Il est indispensable et vous permettra notamment d'accéder au lycée.



LPO ARAGON - PICASSO

12, chemin de la côte à cailloux - 69700 Givors
Mail : 0693330v@ac-lyon.fr - ☎ 04 72 49 21 10
<http://aragon-picasso.elycee.rhonealpes.fr>

RESTAURANT DU LPO Picasso-Aragon Inscriptions – Réinscriptions 2021-2022

1 – Inscription et Fonctionnement du restaurant scolaire

Les élèves du LPO Aragon-Picasso qui le souhaitent peuvent s'inscrire ou se réinscrire à la demi-pension en le spécifiant sur la fiche intendance. Ce bulletin est à rendre avec le dossier d'inscription. Les élèves déjà inscrits au restaurant scolaire, au titre de l'année 2020-2021, doivent utiliser le **bulletin de réinscription joint**.

Le **prix** du repas « élève » est fixé, pour l'année civile 2021, à **3.75 €**. Une augmentation peut être votée au Conseil d'administration à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les élèves demi-pensionnaires ont une **carte magnétique personnelle** qui leur permet d'accéder au self entre 11 h et 13 h30. (le nom et prénom doivent rester lisibles sur la carte tout au long de la scolarité). L'accès au restaurant est réservé aux usagers qui ont « badgé » leur carte. La présence d'élèves ne prenant pas leur repas est **interdite**.

A chaque passage de cette carte dans la « badgeuse » du self, le prix d'un repas est **débité** de la carte. Le solde restant est **visible** sur l'écran de la machine.

a- Premier approvisionnement de la carte :

A JOINDRE IMPERATIVEMENT A CETTE DEMANDE :

Un paiement d'un montant de 37.50 € (10 déjeuners à 3.75 € l'unité) par chèque à l'ordre de : Agent Comptable LPO Aragon-Picasso .

A défaut de chèque, un paiement en espèces reste possible. Il faudra effectuer ce paiement directement à l'intendance lors de l'inscription de votre enfant au lycée.

SANS PAIEMENT L'INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDE.

- **Les élèves qui n'auraient pas remis leur chèque avant le jour de la rentrée pourront manger le premier jour en achetant un badge jetable à 4.85 €.**
- **Ce chèque devra inclure un éventuel débit constaté à la fin de l'année scolaire 2020-2021.**

2 – Réapprovisionnement de la carte : Réinscription ou en cours d'année possible :

REAPPROVISIONNEMENT DE VOTRE CARTE DE CANTINE EN LIGNE VIA LE SITE INTERNET DU LPO ARAGON- PICASSO RUBRIQUE

" PAIEMENT EN LIGNE DE LA RESTAURATION"

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=2973>

A défaut d'un paiement en ligne, vous pouvez régler un montant de 37.50 € (10 déjeuners à 3.75 € l'unité)

- par chèque à l'ordre de : Agent Comptable LPO Aragon - Picasso

- en espèces au service Intendance

SANS PAIEMENT, LA REINSCRIPTION NE SERA PAS VALIDE.

HORAIRES d'accueil du public :

lundi, mardi, jeudi et vendredi **MATIN** :

de 8h00 à 10h45 et 11h00 à 12h30

lundi, mardi, jeudi et vendredi **APRES MIDI** :

de 13h00 à 13h30 et 13h45 à 16h00

mercredi **MATIN** : **de 8h00 à 11h00**

3 – Oubli et Perte de carte de demi-pension

- **Si l'élève perd sa carte ou la casse**, il pourra en acheter une nouvelle au prix de **3.00 €**.
Les repas non consommés seront transférés sur la nouvelle carte.
 - **Si l'élève oublie sa carte**, il aura la possibilité d'acheter un badge jetable au prix de **4.85 €**. **Attention ! cela doit rester EXCEPTIONNEL**
- ✓ **Très important**
- ❖ En cas d'**oubli** de carte, de crédit insuffisant, ou de non présentation d'un badge jetable, **l'accès au restaurant ne sera pas autorisé.**

4 – Aides aux repas

- En cas de difficultés financières, les familles peuvent demander une aide ponctuelle au titre du fonds social, auprès de l'assistante sociale.

Un dossier de demande d'aide est à demander, compléter et à remettre à l'assistante sociale ou au service intendance.

Fait à Givors, le 03/05/2021